

ASSOCIATION CULTURE et TRADITION en ASTARAC.

Responsable de la publication:

Denise ARTAGNAN Les Arrouys 32300 Belloc Saint-Clamens

tél : 05 62 66 83 18

Bonne année 2004.

En tenant compte des désirs entendus au cours des manifestations de l'année passée, les membres du bureau, offrent à chacun de vous ce qui peut être le plus représentatif d'ACTA.

Quelques mots évocateurs de ce que peut être l'idéal de notre association ont inspiré le calligramme suivant, à la manière d'Apollinaire.... :

*« Activité, Sécurité, Solidarité, Objectivité,
Confiance, Initiative, Amitié, Tolérance,
Imagination, Organisation, Neutralité.....*

*Compétence, Union, Loisirs, Travail,
Unanimité, Responsabilité, Entente....*

*Témoignage, Respect, Animation, Dynamisme,
Innovation, Transparence, Intérêt, Ouverture,
Nature....*

Sommaire :

- P.1 Editorial
Bulletin d'adhésion
- P.2 Compte-rendu de
l'Assemblée générale
- P.3 Le site Internet
- P.4 -Veillée troubadour-
Histoire : scolarisation des filles
Dernières nouvelles

*Aide, Santé, Tonus, Assistance, Recherche,
Aptitude, Convivialité... »*

*Ces mots-clés résument à peu près l'ensemble de nos priorités de départ. Nous renouvelons les vœux pour qu'en 2004 ils soient encore plus fédérateurs de rencontres et d'échanges, et que la qualité de la vie démocratique, fasse que chacun s'y trouve bien et le communique à son entourage.
Le bureau d'ACTA.*

Une date oubliée ? : <http://acta32.free.fr>

Pour adhérer à l'association, merci de renvoyer à l'adresse ci-dessus, ce coupon réponse dûment complété et signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre d'ACTA.

ADHÉSION ACTA Année 2004

NOM.....PRÉNOM(s)
ADRESSE :

Souhaite adhérer à l'association ACTA et verse le règlement 12€ individuel ou 20 € par couple.

Je compte participer aux travaux de recherche historique généalogie marches....

A le 2004

Signature

Assemblée Générale: Compte rendu.

Le 23 janvier 2004 à 20 h 30, dans la salle du foyer chauffé, monsieur le Maire de Saint-Michel a exprimé sa satisfaction d'accueillir les adhérents d'ACTA pour leur Assemblée Générale annuelle.

- ❖ 70 adhérents présents ou représentés ont participé aux débats à l'ordre du jour. 50 environ se sont retrouvés dans la convivialité et la bonne humeur habituelles.
- ❖ Le bilan moral a rendu compte des relations d'ACTA avec les différents partenaires de la Communauté de Communes. ACTA a essayé de s'intégrer dans le tissu rural, tout en respectant la place des structures existantes.
- ❖ Le bilan financier est positif car il n'y a eu cette année que des frais de fonctionnement. Chaque manifestation a été un apport dans la caisse, sauf la soirée de Lire en fête déficitaire.....
- ❖ Le budget prévisionnel sera en liaison avec les projets de parution de brochures sur les thèmes développés.
- ❖ Le rapport d'activités n'a été qu'un rappel des différentes manifestations et chacun pouvait revivre des moments vécus à travers des images projetées.

Pour rendre les rapports plus vivants et plus faciles à suivre, une projection de documents à

l'aide d'un vidéo projecteur a étayé les textes, chaque fois que cela était possible : (tableau, histogramme, calendrier).

- ❖ La lecture des statuts proposés par le conseil d'administration, a sans doute été fastidieuse mais nécessaire. Les modifications apportées avaient pour but de les rendre plus adaptés aux objectifs d'ACTA et d'en faire un outil de référence.
- ❖ Le Conseil d'Administration composé de 20 adhérents et 3 représentants de VVA a été élu à l'unanimité.
- ❖ Le nouveau Conseil d'Administration a tenu sa première séance à la fin de la soirée. Il a procédé à l'élection des membres du Bureau. Il n'y a pas eu de changement.

Chaque élément de l'ordre du jour a été voté et approuvé à l'unanimité.

Pour continuer dans la lignée des rencontres conviviales et chaleureuses la soirée s'est prolongée.

Tout le monde s'est retrouvé pour déguster un gâteau et boire le traditionnel verre de l'amitié, tout en continuant les discussions, les commentaires et les projets.....

Fidèles à ACTA, certains en ont profité pour s'acquitter du paiement de la cotisation 2004 et repartir muni de la carte d'adhérent et d'un Calendrier inédit.

Membres du Conseil d'administration :

ARTAGNAN Denise Présidente	Belloc St-Cl.
ESTEBENET Raymonde Secrétaire	Moncassin
LAHILLE Sylvie Trésorière	Labéjan
PUJOS Jean-Claude Vice-Président	Moncassin
SALLES Joseph Vice-Président	St-Élix-Th
DUPRAT Fabienne Secrétaire adj.	Moncassin
MARGOSSIAN Roger Trésorier adj	St Médard
BONNEAU Pierre	Recurt(65)
BOURDALLÉ Annie	St Médard
GARROS Maurice	Miramont
GARROS Mauricette	Labéjan
KALINOWSKI Michel	Moncassin

N'oubliez pas : <http://acta32.free.fr>

LAGLEIZE Albert	Moncassin
LIBERGE Serge	Moncassin
MAILLES René	St Médard
PERE Henri	Miramont
PUJOS Rose	Miramont
SOLON Etienne	St-Élix-Th
SOUQUES Marie-Pierre	Belloc St-Cl.
VIAU Jeannette	St-Martin
BAQUÉ Pierre (élu VVA)	Clermont P
MONTÉGUT (élu VVA)	Bazugues
SÉNAC Raymond (élu VVA)	Berdoues

Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur la vie de l'association sur notre site : <http://acta32.free.fr> Page d'accueil (cliquez sur ACTA pour arriver sur la barre de navigation)

	<h1>ACTA</h1>		
<p><i>ACTA " Association Culture et Tradition en Astarac " est une association intercommunale qui compte des membres de toutes les communes de V.V.A..</i></p> <p><i>Ses priorités sont l'étude du patrimoine historique des villages de VVA, la recherche généalogique familiale, les manifestations culturelles, les marches découvertes privilégiant les échanges et les rencontres intercommunales dans un esprit de convivialité et d'ouverture pour tous.</i></p>			<p>ACTUALITÉS</p> <p>Adhésions 2004 12 €</p> <p>Avec le calendrier ACTA en cadeau</p> 
 visiteurs			

Un exemple de page « histoire » à partir d'une matinée marche. (En haut de la page, la barre de navigation qui donne accès à toutes les pages)

	L'Association	projets	comptes rendus	patrimoine	témoignages	accueil
	<h2>La voie ferrée AUCH - TARBES</h2>					
<p>Histoire de la voie ferrée.</p> <p>« Entre 1835 et 1850 un grand projet est de construire une voie ferrée Paris Madrid via Limoges, Agen, Gavarnie et Saragasse. Le tracé devait suivre la route impériale numéro 21. »</p> <p>La construction de la ligne n'a pas du être facile, surélevée et remblayée par endroits, creusée dans la roche par la suite. Imaginons les travaux (sans pelle mécanique ni camions) en 1860 avec des charrettes attelées à des bœufs ou des chevaux pour charrier la terre et de la main d'œuvre courageuse, peu équipée, et souvent victime d'accidents et de blessures graves.</p> <p>Les passages à niveau fréquents étaient protégés le plus souvent par une barrière coulissante ou abattante que manœuvrait manuellement le ou la garde-barrière. Ils habitaient sur place. Ces maisons typiques, construites à une intersection de la voie ferrée avec une route, sont reconnaissables à leur architecture particulière, toutes sur le même modèle : très sobres, peu d'ouvertures, pas de dépendances et portant un numéro au dessus de la porte.</p>						

Saint- Martin le 24 janvier 2004 :

« Veillée Troubadour »

C'était bien l'ambiance d'une veillée d'antan avec sa cheminée, que le public a retrouvé dans la salle de la mairie, transformée pour l'occasion en salle de concert.

Accompagnée par les timides accords de sa guitare, la voix chaude de « Claudie » a charmé les auditeurs et les a même entraînés à participer à des refrains nostalgiques ou enlevés. Les mots simples en gascon ou en français des chansons « nées comme ça d'un événement de la vie, heureux ou malheureux » explique Claudie, a touché les cœurs, ému aux larmes, et permis que chacun se retrouve dans les situations évoquées. (*Ses chansons sont enregistrées sur un CD*)

Claudie a un cœur de femme, à qui la vie n'a pas toujours souri, mais elle a su garder l'âme d'une artiste qui sait traiter avec humour les difficultés du quotidien. C'est aussi une maman et une mamie dont le cœur déborde et qui raconte Elle écrit des livres du terroir :

« *Le bal rétro, J'irai à Brest, Le boisseau, la noce d'Albertine,* »

Elle peint des aquarelles aussi, en chantant peut-être..

La dégustation de vin chaud et de « merveilles » offerts par ACTA et l'ACA qui avaient uni leurs moyens pour animer chaleureusement cette veillée a permis à chacun d'évoquer l'ancien temps et ce que l'on en sait.....

(ACA, Association Communale d'Animation de Saint-Martin)

Recherches en Histoire : Les filles à l'école dans VVA avant 1900.....

« *Au moment des premières lois scolaires laïques, dont la plus connue est la Loi Guizot de 1833, suivie de celle de Victor Duruy en 1867, les filles ont été les oubliées du système scolaire public.*

Pourtant dans nos villages de VVA c'était une déjà une préoccupation..

Voici quelques exemples datés, de l'existence ou de l'ouverture de l'école des filles:

A Belloc Saint- Clamens dès 1852.

A Berdoues en 1868.

A Clermont Pouyguillès en 1866.

A Labéjan en 1868.

A Lagarde-Hachan avant 1892.

A Miramont d'Astarac en 1861.

A Saint-Elix Theux en 1867.

A Saint-Martin, école mixte dès 1820.

A Saint-Médard en 1849.

A Saint-Michel en 1841.

Dans certaines communes il n'y a jamais eu d'école pour les filles mais la mixité qui a toujours existé était réservée aux familles aisées..... »

Les recherches dans ce domaine se poursuivent et si vous êtes intéressé par le sujet contactez-ACTA ou la mairie de votre commune.

(Certains villages ne sont pas cités car les recherches sont en cours pour le moment.)

Dernière minute

Le livre de Belloc Saint Clamens.

Par une visite éclair à son domicile vendredi 24 janvier, Monsieur Bézié a demandé à la Présidente d'ACTA d'annoncer à L'Assemblée Générale que le livre sur Belloc Saint-Clamens était pratiquement fini... La météo très mauvaise l'a dissuadé de rester pour l'annoncer lui-même.

Les « Saint-Médard » de France

La commune de Saint-Médard prévoit de recevoir le 9^e rassemblement des Saint-Médard en 2005.

Pour en savoir plus sur cette manifestation, où ACTA est conviée à participer, vous pouvez vous inscrire au repas du 15 février. (voir feuille jointe)

Rappel :

Berdoues 21 mars, Vide- Grenier.

Bazuges 18 avril, Marche de Pasquette.

« ACTA INFO 4 » est adressé à tous les adhérents 2003. Si vous voulez recevoir le prochain, pensez vite à régler votre cotisation pour 2004.

Un renseignement ? : <http://acta32.free.fr>